

Ministère des Solidarités et de la Santé

Madame Agnès Buzyn
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 Paris

Paris, le 8 juin 2018

Lettre ouverte à Madame Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé

Madame la Ministre,

C'est parce que l'avenir de l'aide à domicile aux familles financée par la CNAF est menacé que les organisations signataires de cette lettre ouverte ont décidé de vous interpeler.

Dans un récent communiqué de presse, que vous trouverez joint à ce courrier, nous exprimons déjà notre inquiétude en parlant des « sacrifiés » de l'action sociale et familiale des caisses d'allocations familiales que seraient nos 1100 services et 70 000 familles que nous accompagnons à leur domicile dans leur quotidien.

En cette période de négociation de la COG Etat/CNAF et des moyens financiers qui accompagneront sa mise en œuvre dans les 5 prochaines années, nous avons en effet obtenu des informations fiables amenant à penser qu'une réduction de 10 millions d'€ des financements de la CNAF pour notre secteur est envisagée. Alors que les autres secteurs de l'action sociale bénéficieraient soit d'une hausse modérée soit d'un maintien des enveloppes, pourquoi l'aide à domicile serait seule concernée par une baisse de dotations?

Si nos informations n'ont pas été officiellement confirmées par la CNAF et la DGCS, pour autant elles n'ont pas été contredites, traduisant ainsi notre inquiétude.

En tout état de cause, si cette baisse des dotations devenait réalité, nous serions contraints à renoncer à soutenir plus de 7 000 familles en situation de fragilité, familles qui souffrent de troubles relationnels mère/nourrisson, sont seules face au décès d'un parent ou d'un enfant, face à la maladie comme le cancer.

Nous serions de plus contraints de supprimer des emplois parmi nos 5000 intervenants, voire de fermer des services.

Il n'est donc pas possible d'accepter les coupes drastiques que l'on nous annonce.

Malgré nos alertes répétées auprès de la CNAF, de la DGCS, et de votre cabinet, aucune réponse claire ne nous a été apportée. Des rendez-vous nous ont été proposés au plus tôt fin juin, mais nous nous interrogeons quant à l'issue de ces échanges qui interviendront sans doute après les arbitrages financiers du FNAS et à quelques jours de la signature de la COG.

Votre intervention, Madame la Ministre, serait de nature à lever les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de notre secteur. Aussi, nous vous demandons solennellement une intervention en notre faveur dans la négociation actuelle de la COG en défendant le principe d'une hausse même modeste des dotations CNAF de l'ordre du 2% par an sur la période 2018 – 2022.

Restant à votre disposition, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Hugues Vidor
Directeur général - Adessadomicile



Thierry d'Aboville
Secrétaire général - Union nationale ADMR



Stéphane Landreau
Secrétaire général - FNAAFP/CSF



Nicole Streignart
Directrice générale - UNA



Jérôme Voiturier
Directeur général - UNIOPSS

